

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE L'AVENIR**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité de L'Avenir, tenue le **7 octobre 2019**, à 20 h, à la sacristie de l'Église St-Pierre-de-Durham située au 577 rue Principale, à L'Avenir.

Monsieur le maire Jean Parenteau préside cette séance et les conseillers suivants sont présents :

Siège No 1 Pierre Lavallée	Siège No 4 Mike Drouin
Siège No 2 Julie Gagnon	Siège No 5 Michel Bélisle
	Siège No 6 Martin Bahl

Le conseiller François Fréchette est absent.

Est également présente
Suzie Lemire, directrice générale — secrétaire-trésorière.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire Jean Parenteau constate le quorum à 20 h et déclare la séance ouverte.

R 2019-10-240

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Michel Bélisle, appuyé par le conseiller Mike Drouin et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance, tel que présenté et rédigé.



ORDRE DU JOUR
Séance du 7 octobre 2019

- 1 Ouverture de la session
- 2 Adoption de l'ordre du jour
- 3 Adoption du procès-verbal - séance du 9 septembre 2019

Conseil

- 4 Déclaration des intérêts pécuniaires

Administration

- 5 Adoption des comptes à payer - Septembre 2019
- 6 Adjudication contrat - Développement domiciliaire
- 7 Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal - demande de paiement
- 8 Dépôt des états comparatifs
- 9 Aide financière - Programme FIMEAU - annulation résolution
- 10 Adoption programmation TECQ 2019-2023 - révisée
- 11 Commande papeterie 2020
- 12 Demande d'aide financière local - Cercle de fermières L'Avenir
- 13 Proposition MMQ - Renouvellement assurances
- 14 Municipalité alliée contre la violence conjugale
- 15 Conditions de travail - Coordinatrice loisirs et directrice voirie

Sécurité incendie

- 16 Achat octobre 2019
- 17 Demande d'embauche - Frédérick Demers - Pompier

Voirie

- 18 Achat camion
- 19 Achat radio nouveau camion
- 20 Achat chaîne - Mack blanc
- 21 Remplacement ponceau 7e rang

Hygiène du milieu

- 22 Nettoyage station de pompage

Urbanisme et zonage

- 23 CCU - Démission de M. Yves Prince
- 24 Demande de dérogation mineure - 96 rue St-Germain - Lot 5 982 501

Loisirs et culture

- 25 Embauche - responsable entretien patinoire
- 26 Patinoire
- 27 Nom de la halte de la piste cyclable
- 28 Souper des bénévoles 2019

Général

Varia :

- 29 **Correspondance**
- 30 **Période à l'assistance**
- 31 **Levée de l'assemblée**

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2019-10-241

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL – SÉANCE DU 9 SEPTEMBRE 2019

Il est proposé par la conseillère Julie Gagnon, appuyé par le conseiller Pierre Lavallée et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance du 9 septembre 2019, tel que présenté et rédigé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

CONSEIL

4. DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES

Mme Suzie Lemire, directrice générale, dépose au présent conseil la déclaration des intérêts pécuniaires de Jean Parenteau, maire, du conseiller Pierre Lavallée, de la conseillère Julie Gagnon et du conseiller Michel Bélisle.

ADMINISTRATION

R 2019-10-242

5. ADOPTION DES COMPTES À PAYER – SEPTEMBRE 2019

Il est proposé par le conseiller Martin Bahl, appuyé par le conseiller Mike Drouin et résolu d'approuver les comptes à payer du mois de septembre 2019, tels que présentés.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2019-10-243

6. ADJUDICATION DE CONTRAT – DÉVELOPPEMENT DOMICILIAIRE

ATTENDU QUE la municipalité a fait un appel d'offres sur SEAO pour les infrastructures du développement domiciliaire ;

ATTENDU QUE les résultats sont les suivants :

Soumissionnaires	Prix
R. Guilbeault Construction Inc.	312 742.90 \$
Excavation Mc B.M. Inc.	336 657.72 \$
Groupe Gagné Construction Inc.	350 350.00 \$
Sintra Inc.	361 650.99 \$
Excavation Tourigny Inc.	401 185.42 \$
Entreprises GNP Inc.	418 944.76 \$
Eurovia Québec Construction Inc.	432 067.47 \$
RJ Dutil & Frères Inc.	445 846.61 \$
TGC Inc.	492 352.84 \$
Excavation Tourville Inc.	516 884.48 \$

ATTENDU QUE toutes les soumissions ont été jugées conformes ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Julie Gagnon, appuyé par le conseiller Mike Drouin et résolu d'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire soit R. Guilbeault Construction Inc. au montant de 312 742.90 \$ taxes incluses et ce conditionnellement à l'approbation de la déclaration de conformité du MELCC. Il est aussi résolu que le projet soit financé par le règlement d'emprunt # 745-19.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2019-10-244

7. PROGRAMME D'AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL – DEMANDE DE PAIEMENT

ATTENDU QUE dans le but de compléter le dossier de demande de subvention accordée pour l'amélioration du réseau routier, dans le cadre du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM), une résolution du conseil municipal doit confirmer l'exécution des travaux ;

ATTENDU QUE les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Julie Gagnon, appuyé par le conseiller Pierre Lavallée et résolu que le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur les chemins pour un montant subventionné de 13 000 \$, conformément aux exigences du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des Transports.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

8. DÉPÔT DES ÉTATS COMPARATIFS

La directrice générale/secrétaire-trésorière, Madame Suzie Lemire, dépose au présent conseil les états comparatifs des revenus et dépenses de la municipalité, et ce, pour la période du 1^{er} janvier au 30 septembre 2019.

R 2019-10-245

9. AIDE FINANCIÈRE – PROGRAMME FIMEAU – ANNULATION RÉOLUTION

ATTENDU la résolution R 2019-09-228 concernant le mandat à l'ingénieur pour la préparation du dossier de prolongement du réseau d'égout de la route Boisvert pour dépôt au programme FIMEAU ;

ATTENDU QUE suite à des informations reçues du MAMH, le projet ne répond pas aux critères d'admissibilité du programme ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Michel Bélisle, appuyé par le conseiller Mike Drouin et résolu d'abolir la résolution R 2019-09-228 et de ne pas déposer une demande d'aide financière au programme FIMEAU.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2019-10-246

10. ADOPTION PROGRAMMATION TECQ 2019-2023 - RÉVISÉE

ATTENDU QUE la municipalité de L'Avenir souhaite réviser la programmation de travaux pour le TECQ 2019-2023 ;

ATTENDU QUE la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023 ;

ATTENDU QUE la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Martin Bahl, appuyé par la conseillère Julie Gagnon et résolu de réviser la programmation TECQ 2019-2023 et que :

- La municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle ;
- La municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023;
- La municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux no 1149025 version 1 corrigée ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution

gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

- La municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisation qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme ;
- La municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

R 2019-10-247

11. COMMANDE PAPETERIE 2020

ATTENDU QUE la papeterie est à commander pour la taxation 2020 ;

ATTENDU QU'Infotech demande un acompte de 50 % avant le 8 novembre 2019 afin de garantir la commande et de nous offrir un escompte de 10 % sous forme de compte de taxe supplémentaire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Julie Gagnon, appuyé par le conseiller Michel Bélisle et résolu de se procurer la papeterie nécessaire à la taxation 2020 auprès d'Infotech, soit : compte de taxes, enveloppes, chèques et reçus au coût de 1 487.78\$ taxes incluses. Il est aussi résolu qu'un acompte de 50 %, soit 743.89 \$ taxes incluses, soit versé à Infotech afin de garantir notre commande.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2019-10-248

12. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE LOCAL – CERCLE DE FERMÈRES

ATTENDU la demande reçue du Cercle de Fermières L'Avenir demandant l'aide de la municipalité afin de bénéficier d'un local sans frais ;

ATTENDU QUE le Cercle de Fermières occupe présentement le local situé au sous-sol de la Maison de la Culture ;

ATTENDU QUE le local leur convient très bien cependant, les frais mensuels sont difficiles à assumer puisque qu'il devient de plus en plus ardu d'organiser des levées de fonds pour contribuer à défrayer le coût du loyer ;

ATTENDU QUE le montant prévu pour le local en 2020 est de l'ordre de 1 800 \$;

ATTENDU QUE le Cercle de Fermières de L'Avenir est à l'aube de son 100^e anniversaire et qu'il est un organisme important pour la transmission du patrimoine culturel et artisanal ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Martin Bahl, appuyé par le conseiller Michel Bélisle et résolu que le conseil défrayer le coût du local, au montant de 1 800 \$, pour le Cercle de Fermières de L'Avenir pour 2020.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2019-10-249

13. PROPOSITION MMQ – RENOUELEMENT ASSURANCES

ATTENDU QUE le contrat d'assurance avec la Mutuelle des municipalités du Québec vient à échéance le 31 décembre 2019 ;

ATTENDU QUE le dossier a été révisé et que les offres de protections additionnelles offertes sont refusées ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Julie Gagnon, appuyé par le conseiller Mike Drouin et résolu d'autoriser la directrice générale, Suzie Lemire, à signer et retourner les documents pour le renouvellement du contrat d'assurance avec la Mutuelle des municipalités du Québec.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2019-10-250

14. MUNICIPALITÉ ALLIÉE CONTRE LA VIOLENCE CONJUGALE

ATTENDU QUE la *Charte des droits et libertés de la personne* reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1) ;

ATTENDU QUE c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

ATTENDU QUE le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale ;

ATTENDU QU'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes ;

ATTENDU QUE malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité ;

ATTENDU QUE lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec ;

ATTENDU QUE comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée, appuyé par le conseiller Michel Bélisle et résolu de proclamer L'Avenir municipalité alliée contre la violence conjugale.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2019-10-251

15. CONDITIONS DE TRAVAIL – COORDONNATRICE LOISIRS ET DIRECTRICE VOIRIE

ATTENDU QUE la municipalité souhaite offrir des conditions de travail avantageuses malgré le fait qu'elle ne dispose d'aucun fonds de pension ou de plan d'assurance ;

ATTENDU la fermeture du bureau durant deux semaines lors de la période des fêtes ;

ATTENDU QUE ces semaines de fermeture sont rémunérées pour la directrice générale et la directrice générale adjointe ;

ATTENDU QU'il y a lieu de faire bénéficier la coordonnatrice en loisirs et la directrice de voirie de cet avantage ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée, appuyé par le conseiller Martin Bahl et résolu que les deux semaines de fermeture lors de la période des fêtes soient rémunérées pour la coordonnatrice en loisirs et la directrice de voirie.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

SÉCURITÉ INCENDIE

Le conseiller Mike Drouin se retire de la table de délibération.

R 2019-10-252

16. ACHAT OCTOBRE 2019

ATTENDU QU'une demande d'achat est déposée pour les achats et demandes énumérés ici-bas :



Service incendie Municipalité de L'Avenir

Demande d'achat pour octobre 2019

	Coût unit.	Qté	Total
02-220-00-670 Bonbons Halloween	200.00 \$	1	200.00 \$
02-220-00-725 Batteries 18 volts	75.00 \$	2	150.00 \$
02-220-00-725 Chaîne au carbure	58.54 \$	1	58.54 \$
02-220-00-725 Motomix	34.99 \$	1	34.99 \$
02-220-00-725 Lave-vitre	15.00 \$	1	15.00 \$
	Total de la demande		458.53 \$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Michel Bélisle, appuyé par le conseiller Martin Bahl et résolu d'accepter et d'autoriser la demande des achats totalisant un montant de 458.53 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2019-10-253

17. DEMANDE D'EMBAUCHE – FRÉDÉRIK DEMERS - POMPIER

ATTENDU QUE M. Frédérick Demers est déjà employé par la municipalité à titre de préventionniste ;

ATTENDU QUE le directeur du service de sécurité incendie, M. Luc Côté, recommande l'embauche de M. Demers à titre de pompier puisque celui-ci a déjà sa formation de pompier 1 et qu'il est présent sur le territoire une journée par semaine ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée, appuyé par le conseiller Martin Bahl et résolu que le conseil embauche M. Frédéric Demers à titre de pompier. Il est aussi résolu que celui-ci soit soumis à une période de probation de 6 mois.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Le conseiller Mike Drouin se rassoit à la table de délibération.

VOIRIE

R 2019-10-254

18. ACHAT CAMION

ATTENDU QUE la municipalité souhaite remplacer le camion de voirie Mack 1988 ;

ATTENDU QUE suite à des recherches et des demandes de prix, la municipalité souhaite faire l'acquisition d'un camion de Camions Dubois au montant de 84 524 \$ plus taxes dont la description est la suivante :

- International 7600, 2010
- 108 000 km, 4 417 heures
- Moteur maxxforce 13 de 475 HP
- ABS – transmission automatique Allison
- Boîte Tenco 14' 4 saisons
- Gratte « oneway » avec harnais quick connect et aile de côté
- Système d'épandage Dickey John ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Mike Drouin, appuyé par le conseiller Martin Bahl et résolu de faire l'acquisition du camion de Camion Dubois tel que décrit pour un montant de 84 524 \$ plus taxes.

Il est aussi résolu d'autoriser la directrice de voirie, Mme Isabelle Vanier, à signer pour et au nom de la municipalité le contrat d'achat # 3793 du camion et de faire immatriculer le véhicule.

Il est aussi résolu d'affecter le surplus accumulé non-affecté du montant de la dépense.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2019-10-255

19. ACHAT RADIO NOUVEAU CAMION

ATTENDU l'achat du nouveau camion de voirie ;

ATTENDU QUE la directrice de voirie demande l'achat d'un nouveau radio pour le camion au montant de 835 \$ chez Communication Plus ;

ATTENDU QUE le radio du Mack 1988 sera installé dans la niveleuse afin de réduire au minimum les communications par téléphones cellulaires ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Mike Drouin, appuyé par le conseiller Martin Bahl et résolu d'autoriser l'achat et l'installation d'un radio par Communication Plus dans le nouveau camion de voirie pour un montant de 835 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2019-10-256

20. ACHAT CHAÎNE – MACK BLANC

ATTENDU QU'il y a lieu de faire l'achat de chaîne pour le Mack blanc au montant de 650 \$ chez Chaîne Select ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée, appuyé par le conseiller Mike Drouin et résolu d'autoriser l'achat de chaîne pour le Mack blanc au montant de 650 \$ plus taxes chez Chaîne Select.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2019-10-257

21. REPLACEMENT PONCEAU 7^E RANG

ATTENDU QU'un ponceau en mauvais état est à remplacer sur le 7^e rang ;

ATTENDU le coût du remplacement estimé à 6 100 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée, appuyé par le conseiller Michel Bélisle et résolu d'autoriser le remplacement de ponceau sur le 7^e rang pour un montant estimé de 6 100 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

HYGIÈNE DU MILIEU

R 2019-10-258

22. NETTOYAGE STATION DE POMPAGE

ATTENDU QUE la vidange de la station de pompage est à effectuer ;

ATTENDU le coût estimé à environ 800 \$ pour la vidange par Vacuum Drummond ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Julie Gagnon, appuyé par le conseiller Martin Bahl et résolu de faire effectuer la vidange de la station de pompage pour un montant d'environ 800 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

URBANISME ET ZONAGE

R 2019-10-259

23. CCU – DÉMISSION DE M. YVES PRINCE

ATTENDU QUE lors de la dernière rencontre du comité de consultation en urbanisme (CCU), M. Yves Prince a remis sa démission au comité puisque celui-ci quitte la municipalité ;

ATTENDU QU'il y a lieu d'effectuer l'affichage de poste afin de recruter un nouveau membre ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Martin Bahl, appuyé par le conseiller Pierre Lavallée et résolu de faire l'affichage de poste pour le CCU afin de recruter un nouveau membre.

Il est aussi résolu de remercier M. Yves Prince pour son implication au sein du CCU.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2019-10-260

24. DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – 96 RUE ST-GERMAIN – LOT 5 982 501

ATTENDU la demande de dérogation mineure déposée par M. Michaël Turcotte et Mme Maryline Cayer demeurant au 96 rue St-Germain, lot 5 982 501, afin de faire l'implantation d'un garage en cour avant;

ATTENDU QUE le champ d'épuration d'un côté de la maison et le puits de l'autre côté font en sorte que le garage ne peut être situé sur les côtés de la maison ;

ATTENDU QUE le CCU recommande de refuser la demande puisque lors du dépôt de la demande, l'information du puits empêchant l'implantation du garage était manquante ;

ATTENDU QUE les demandeurs ont rencontré les membres du conseil municipal afin de mieux situer le puits sur le plan expliquant ainsi la démarche de demande de dérogation mineure ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Julie Gagnon, appuyé par le conseiller Michel Bélisle et résolu que le conseil accepte la demande de dérogation pour l'implantation d'un garage en cour avant suite aux informations supplémentaires reçues.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

LOISIRS ET CULTURE

R 2019-10-261

25. EMBAUCHE – RESPONSABLE ENTRETIEN PATINOIRE

ATTENDU l'appel de candidature pour le poste d'entretien de la patinoire et équipements d'hiver ;

ATTENDU QUE suite à l'appel de candidature, la candidature de Monsieur Normand Landry a été retenue ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Julie Gagnon, appuyé par le conseiller Mike Drouin et résolu de faire l'embauche de M. Normand Landry au poste d'entretien de la patinoire et équipements d'hiver pour la saison d'hiver 2019-2020 du 1^{er} décembre 2019 au 14 mars 2020. Les dates sont sujettes à modification selon la température.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2019-10-262

26. PATINOIRE

ATTENDU QUE la patinoire est en très mauvais état et qu'il est inutile de tenter de faire des réparations et que celle-ci pourrait mettre en péril la sécurité des utilisateurs ;

ATTENDU QU'une nouvelle patinoire couverte sera prévue au budget 2020 et dans la programmation de travaux TECQ 2019-2023 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Julie Gagnon, appuyé par le conseiller Michel Bélisle et résolu de retirer les bandes de la patinoire. Il est aussi résolu que pour la saison 2019-2020, des bandes de neige soient aménagées sur la patinoire actuelle. Il est aussi résolu de faire une affiche afin d'informer les citoyens et citoyennes du projet d'une nouvelle patinoire pour la saison 2020-2021.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2019-10-263

27. NOM DE LA HALTE DE LA PISTE CYCLABLE

ATTENDU QUE M. Yves Prince s'est impliqué de manière remarquable sur le comité de la piste cyclable ainsi que sur son entretien et ce, depuis plusieurs années ;

ATTENDU QUE le conseil souhaite souligner le travail et l'implication exceptionnels de M. Yves Prince pour la municipalité ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Mike Drouin, appuyé par le conseiller Pierre Lavallée et résolu de nommer la halte de la piste cyclable la *Halte du Prince* en hommage à l'implication de M. Yves Prince sur le comité de la piste cyclable et pour son entretien durant plusieurs années. Il est aussi résolu de faire une enseigne afin d'identifier la halte.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2019-10-264

28. SOUPER DES BÉNÉVOLES 2019

ATTENDU QUE pour la période des Fêtes 2019, le conseil souhaite adresser un merci à tout son personnel municipal ainsi qu'aux bénévoles œuvrant aux différentes sphères d'activités à la municipalité en les invitant à une soirée à la Maison de la Culture où une consommation et un repas seront offerts ;

ATTENDU QU'un montant d'environ 1 800 \$ sera nécessaire pour cette activité ;

ATTENDU QUE la soirée est prévue pour le 5 décembre 2019 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Michel Bélisle, appuyé par le conseiller Mike Drouin et résolu d'allouer un budget de 1 800 \$ pour inviter le personnel municipal et tous les bénévoles à une soirée à la Maison de la Culture où une consommation et repas seront offerts le 5 décembre 2019.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

GÉNÉRAL

VARIA

29. CORRESPONDANCE

Un tableau résumé des correspondances reçues durant le mois de septembre 2019 est remis à tous les conseillers.

30. PÉRIODE À L'ASSISTANCE

Une période à l'assistance s'est tenue conformément à l'ordre du jour.

R 2019-10-265

31. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les points à l'ordre du jour ayant été étudiés, il est proposé par le conseiller Martin Bahl de lever la séance à **20 heures 28 minutes**.

Jean Parenteau
Maire

Suzie Lemire
directrice générale –
Secrétaire-trésorière

Je, Jean Parenteau, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Signé le 4 novembre 2019.

Fournisseur	Description	Montant
Eurofins Environex	Analyse TEU (20/08)	123,17 \$
Eurofins Environex	Analyse EP (03/09)	30,52 \$
Vertisoft inc	394-2422 - Septembre 2019	127,16 \$
Fleuriste Bergeron	Arrangement floral décès père (DGA)	100,03 \$
8086923 Canada inc	Location de site - Octobre 2019	352,16 \$
Service de sécurité ADT Canada inc	Système d'alarme du 01/10/19 au 31/12/19	200,02 \$
Transport SS	Eau	14,00 \$
Transport SS	Eau	7,00 \$
Vanier Isabelle	Essence camionnette	135,19 \$
Vanier Isabelle	Essence tondeuse et débrousaieuse	30,07 \$
Vanier Isabelle	Essence camionnette	139,58 \$
Vanier Isabelle	Inspection nouveau camion voirie	274,48 \$
Bell Mobilite	313-3150 / 478-5374 / 7111 / 7150 – Sept 2019	175,74 \$
Bell Canada	394-3032 du 16/09/19 au 15/10/19	82,14 \$
Centre du Camion Beaudoin inc	Huile pour véhicules	364,19 \$

Centre du Camion Beaudoin inc	Crédit pièces pour réparation - Unité d'urgence	(55,01 \$)
Centre du Camion Beaudoin inc	Pièces pour réparation - Unité d'urgence	133,73 \$
Centre du Camion Beaudoin inc	Pièces pour réparation - Unité d'urgence	23,75 \$
Centre du Camion Beaudoin inc	Pièces pour réparation - Unité d'urgence	310,26 \$
Centre du Camion Beaudoin inc	Pièces pour réparation - Camion citerne	347,89 \$
Centre du Camion Beaudoin inc	Crédit pièces pour réparation - Camion citerne	(102,74 \$)
Centre du Camion Beaudoin inc	Pièces pour réparation - Camion citerne	212,52 \$
Centre du Pneu Patry inc	Pose de pneu - Camion pompe	80,22 \$
Centre du Pneu Patry inc	Roues usagées - Camion pompe	287,44 \$
Centre du Pneu Patry inc	Crédit sur facture 118865 - Camion pompe	(287,44 \$)
Centre du Pneu Patry inc	Remplacer jantes de conduite crédit sur jantes	(145,43 \$)
Centre du Pneu Patry inc	Réparer pneu arrière extérieur - Mack rouge	141,10 \$
Centre du Pneu Patry inc	Réparation pneu arrière - Mack rouge	38,58 \$
Centre du Pneu Patry inc	Nouveaux pneus - Niveleuse	5 425,89 \$
CCID	Frais Dicom - Garage municipalité	17,83 \$
Imprimerie Lemire	Impression JET - Septembre 2019	833,57 \$
Luc Giguère	Déplacement surveillant sablière - Sept 2019	56,70 \$
Synaptik Média inc	R2019-09-223 Photos site web (dépôt 50%)	859,44 \$
Commission scolaire des Chênes	Fibre optique - Septembre 2019	257,06 \$
La Coop des Montérégiennes	Toile pour sable d'hiver	298,90 \$
Boisvert Mélanie	Remb tx non résident (William - hockey)	300,00 \$
Lauzière Josiane	Remb tx non résident (Juliette - natation)	80,00 \$
Air Comprimé P.P.	R2019-09-193 Sandblast - Mack blanc	1 247,47 \$
Demers Frédérick	Pantalon, chemises, épaulette - F. Demers	131,88 \$
Pero Maitre Électricien	R2019-07-184 Inst. électrique génératrice	16 055,11 \$
Entreprise Ployard Ltee	Enlever et réinstaller glissière (Ployart/6e Rang)	720,61 \$
Excavation Yergeau inc	Excavation pour ponceau 5e et 6e Rang	3 569,97 \$
Excavation Jean-Noel Francoeur inc	Rechargement 7e Rang	447,85 \$
Fournitures ind. MEGA Ltée	Boulons, écrous	56,30 \$
Garage J. Fortier	Inspection annuelle - Unité d'urgence	143,72 \$
Garage J. Fortier	Inspection annuelle - Camion-citerne	143,72 \$
Groupe Maska Inc.	Brake et parts kleen	35,87 \$
Groupe Maska Inc.	Super clean	26,92 \$
Hydro Québec	Gloriette du 17/07/19 au 13/09/19	30,24 \$
Hydro Québec	Bureau du 17/07/19 au 13/09/19	326,25 \$
Hydro Québec	Salle des Loisirs du 18/07/19 au 16/09/19	448,49 \$
Hydro Québec	Garage municipal du 18/07/19 au 16/09/19	441,37 \$
Tenco	Joint croix pour aile coté - Mack blanc	205,99 \$
Canac	Peinture acrylique extérieur - Patinoire	42,49 \$
Canac	Escompte sur facture 0700629	(0,37 \$)
Canac	Fusil calfeutrer, fir sel 3/4 - Patinoire et garage	370,24 \$

Canac	Escompte sur facture 0700174	(3,22 \$)
Canac	Polythène pour peinture - Mack blanc	38,28 \$
Canac	Escompte sur facture 0728718	(0,33 \$)
Location Lamarche	Location scie béton - Rang 5 (Boisvert)	87,27 \$
Jettrey Lafleur	R2019-06-161 Correction de la cartographie	900,00 \$
Mécanique Giguère & Fils inc	Réparation inspection annuelle - Mack rouge	337,16 \$
Mécanique Giguère & Fils inc	Rép. inspection annuelle - Unité d'urgence	1 189,22 \$
Mécanique Giguère & Fils inc	Rép. inspection annuelle - Camion citerne	2 227,84 \$
Megaburo	Lecture de compteur (275215 à 277237)	33,94 \$
Megaburo	Stylos, pochettes budget, bloc notes	53,12 \$
Cogeco Connexion inc	394-2741 du 13/09/19 au 12/10/19	68,87 \$
MRC Drummond	Formation SOMUM - 21 août 2019	122,66 \$
Municipalité de Wickham	Entraide incendie LAVI20190823	417,88 \$
Municipalité de Wickham	Prélèv. échantillon d'eau - Rivière St-Germain	108,16 \$
Municipalité Durham-Sud	Entraide incendie LAVI20190823	782,16 \$
Petite Caisse	Petite caisse - Conseil d'octobre 2019	236,30 \$
SCU - Marc-Antoine Coté	R2018-11-292 Consultations urbaniste	1 552,16 \$
Le Spécialiste du Ponceau inc	Ponceau 6e Rang	5 165,17 \$
Le Spécialiste du Ponceau inc	Ponceau route Ployart près du 6e Rang	442,68 \$
Le Spécialiste du Ponceau inc	Remplacer ponceau 6e Rang	176,43 \$
L'Express Drummondville inc	Appel d'offres - Projet domiciliaire	384,85 \$
L'Express Drummondville inc	Parution Avis 3e exercice financier	384,85 \$
Précourt Olivier	R2018-09-238 Contrat TEU - Septembre 2019	1 883,29 \$
Lemire Suzie	Achat timbres - 1er Avis de rappel	206,96 \$
Lemire Suzie	Déplacement DG - Septembre 2019	139,19 \$
Pinault Line	Grosses enveloppes et poster JET	145,04 \$
Pinault Line	Déplacement caisse - Septembre 2019	115,92 \$
CQSF	Contrat annuel	340,00 \$
SOUS-TOTAL COMPTES À PAYER		53 249,68 \$

Fournisseur	Description	Montant
Solutia Telecom	R2019-09-225 Soutien financier	250,00 \$
Boisvert Annie	Remb tx non résident (Jade - Cheerleading)	525,00 \$
Bibliothèque Municipale	R2019-01-007 Contribution financière	2 667,00 \$
Carrieres PCM Inc.	R2019-07-191 et R2019-07-192 Rechargement	4 028,12 \$
FAE Pyrotechnie inc	R2019-09-236 Feux d'artifice - St-Jean	800,00 \$
Fabrique S-C-de-Jésus - L'Avenir	R2019-01-007 Location salle multi et biblio	7 665,00 \$
Yannick Lamy	Remb tx non résident (Lydia - Gymnastique)	525,00 \$
Hydro Québec	Lumières de rues - Août 2019	513,93 \$
MRC Drummond	R2019-01-007 Quote part 2019	6 306,60 \$
R.G.M.R. Bas St-François	R2019-01-007 Quote part 2019	8 383,11 \$
Info Page	Fréquence numérique - Septembre 2019	229,36 \$
Lafond Caroll Ann	R2017-12-322 Contribution utilisation cellulaire	50,00 \$

Lemire Suzie	R2018-12-308 Contribution utilisation cellulaire	50,00 \$
Maison de la Culture de L'Avenir	Subvention - Entente 2019	7 666,66 \$
	SOUS-TOTAL INCOMPRESSIBLES	39 659,78 \$

SALAIRES SEPTEMBRE 2019	
Salaires nets septembre 2019	21 076,42 \$
Remises provinciales septembre 2019	6 300,28 \$
Remises fédérales septembre 2019	2 390,98 \$
SOUS-TOTAL SALAIRES SEPTEMBRE 19	29 767,68 \$
SOUS-TOTAL COMPTES À PAYER SEPT 19	53 249,68 \$
SOUS-TOTAL INCOMPRESSIBLES SEPT 19	39 659,78 \$
TOTAL COMPTES À PAYER SEPT 2019	122 677,14 \$